

LEGAZIONE DI SVIZZERA
IN ITALIA

Très confidentiel

Rome, le 24 novembre 1941.

R.P.41

H. Faldichar

Vu. f

confiance

1.12.41

P.9

Monsieur le Conseiller Fédéral,

D'une très haute source ecclésiastique et, pour être plus précis, d'une personnalité se trouvant à la tête d'une des organisations les mieux informées du monde, j'ai eu ce matin un tableau aussi saisissant qu'inquiétant de la situation qui règne dans les pays de l'Est occupés par l'Allemagne.

J'ai essayé de résumer dans la notice ci-jointe quelques-uns des points les plus saillants qui m'ont frappé au cours d'une conversation, à la Légation, ayant duré plus d'une heure.

Les tristes vérités qui en résultent sont soupçonnées par une partie du monde. En partie, cependant, on désire fermer les yeux sur la terreur qui s'en dégage. J'ajoute que, fort malheureusement, et sans que j'entre ici dans le détail, les nouvelles affreuses que je vous rapporte dans la pièce ci-jointe sont corroborées par le témoignage des derniers agents diplomatiques et consulaires ^{italiens} ayant pu exercer - pendant un temps fort limité d'ailleurs - leurs fonctions dans les pays aujourd'hui occupés. Plus d'un de ceux-ci a déclaré, en parlant au soussigné ou à ses collaborateurs, que ce qui se passait dans les pays de l'Est dépassait toute imagination et toute possibilité de solidarité; c'était la conscience d'une vieille civilisation en révolte contre des excès que l'histoire jugera. A l'honneur du Ministre des

Monsieur le Conseiller Fédéral PILET-GOLAZ,
Chef du Département Politique Fédéral,

B e r n e

Dodis



Affaires Etrangères d'Italie, je dois dire que, lui aussi, à plusieurs reprises, a stigmatisé en ma présence les excès commis durant l'occupation par les alliés de son pays.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'expression de mon respectueux dévouement.

Paul Quey

1 annexe